Source Ecofin le 03 mai 2021

Côte d'Ivoire : l'AFD débloque 26 milliards Fcfa en faveur de la filière coton

(Agence Ecofin) - En Côte d'Ivoire, le coton est l'une des principales sources de devises étrangères. La filière a affiché sur ces dernières années de belles performances dans la production et veut prendre le virage de la durabilité.

En Côte d'Ivoire, la filière coton vient de recevoir un nouveau coup de pouce de la part de l'Agence française de développement (AFD). En effet, l'institution financière a octroyé une enveloppe de 40 millions d'euros (26,2 milliards Fcfa) en faveur du projet de Résilience des systèmes cotonniers (Resco).

L'accord de financement a été paraphé le 29 avril dernier entre les ministres ivoiriens de l'Economie Adama Coulibaly, du Budget Moussa Sanogo et le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Lemaire.

Couvrant le nord du pays, l'initiative vise à promouvoir les meilleures pratiques agroécologiques afin d'améliorer la durabilité de la filière et contribuer à l'adaptation des producteurs aux effets du changement climatique.

Parmi les actions prévues figurent notamment le renforcement de la recherche et du conseil agricole, la construction de routes rurales, la mise sur pied d'installations de transformation et d'équipements de stockage. Le projet sera exécuté par Intercoton, principale interprofession de la filière et bénéficiera à 120 000 exploitants agricoles.

Globalement, ce soutien devrait conforter le secteur ivoirien du coton qui ne cesse de progresser depuis une décennie. Le pays est désormais le second producteur de coton en Afrique derrière le Bénin avec une récolte de plus de 500 000 tonnes en 2020/2021.

La filière occupe environ 110 000 exploitants.